

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2004

PRESENTS : MM. BOYER – LEROUGE – MERCIER – BRUEZ – CARPENTIER – FOULET – WIART – CUVILLIER – LAUDE - THUIN

MMes CACHEUX – BRANCAERT - COQUART – CATTIAUX

ABSENTE EXCUSEE : Mme DEREGNAUCOURT

1°) COMMUNE : Vote du budget primitif

- a) Vote des taux des taxes des impôts locaux (taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties) :

Les taux retenus sont inchangés

- Taxe d'habitation : 10,48 %
- Taxe foncière (bâti) : 14,28%
- Taxe foncière (non bâti) : 49,27 %

- b) Subventions

Le montant total des subventions accordées au titre de l'exercice 2004 s'élèvent à 22 887 € (en 2003 : 22 045 €)

- c) Vote du budget

Il s'équilibre en recettes et dépenses :

- section de fonctionnement : 591 869 €
- section d'investissement : 340 903 €

2°) Budget primitif du service des eaux :

Il s'équilibre en recettes et dépenses :

- section de fonctionnement : 34 899 €
- section d'investissement : 43 778 €

3°) Garantie emprunt Pas de Calais Habitat

Avis favorable pour le cautionnement du prêt

4°) Nomination d'un Référent en Sécurité Routière :

Suite à la demande de M. le Préfet du Pas de Calais, le Conseil Municipal a nommé M. CUVILLIER René Référent en Sécurité Routière

5°) Divers

- Animation fête nationale du 14 juillet

Le conseil autorise le Maire a signer le contrat avec l'orchestre New Stompers pour l'animation de la fête nationale du 14 juillet prochain (13 juillet : retraite aux flambeaux, 14 juillet : après midi récréative).

Coût total : 2828 € Subvention département : 1414 €

- Terrain de football

Le conseil émet un avis favorable à la pose d'un filet pare ballons au terrain de football. Un crédit de 4500 € a été prévu au budget communal.

- Lettre ouverte

Le maire donne lecture d'une lettre en date du 1^{er} avril dernier émanant de M. et Mme COUPE domiciliés 7 rue de l'Eglise et relative à la nuisance sonore causée par les aboiements de chiens du voisinage.

Le Maire, Jean-Luc BOYER